

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE

Naturaliste Canadien

Vol. II.

Québec, MAI, 1870.

No. 6.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES OISEAUX.

(Continué de la page 128).

3. Le Faucon sacré. *Falco sacer*, Forster. *F. candicans*, Gmel. *F. Islandicus* des auteurs.—Vulg. Gerfaut; Angl. *Gerfalcon*, Labrador *Falcon*.—Longueur 18-20 pouces. Bec brun de plomb; cire, tour des yeux et doigts, jaunes; parties supérieures brunes, barrées et tachées de blanc; parties inférieures blanches, avec taches cordiformes brunes; queue avec bandes alternes claires et foncées; tarses emplumés dans les $\frac{2}{3}$ supérieurs.

H. et Err. Le Gerfaut qui est assez commun au Groënland et au Labrador est très variable dans son plumage, suivant l'âge. D'après l'ornithologiste Américain L. A. Allen, il est constaté aujourd'hui que le *F. Islandicus* des auteurs et le *F. candicans* de Gmelin ne sont qu'une seule et même espèce, à différents âges. Ce faucon niche sur les rochers escarpés, pond 3 à 4 œufs d'un jaune roussâtre clair, avec taches brunes très rapprochées. Ce n'est qu'accidentellement qu'il se montre à Québec dans certains hivers.

4. Le Faucon épervier. *Falco sparverius*, Lin. *F. dominicensis*, Gmel. *F. gracilis*, *cinnamominus*, Sw.—Vulg. *Emérillon*; Angl. *Sparrow-Hawk*.—Longueur 11-12 pouces; ailes 7-7 $\frac{1}{2}$; queue 5-6 pouces. Bec bleu; cire, paupières et pieds jaunes; iris brun-noisette, tête d'un gris bleuâtre avec une bande roussâtre sur le front renfermant les yeux et la gorge. Parties supérieures d'un brun rougeâtre avec des taches brunes; plumes caudales centrées, terminées de blanc, avec une bande noire sub-terminale. 2e et 3e rémiges les plus longues, la 1ère égale à la 4e.

E. et CC. Se nourrit de mulots, d'insectes, de perdrix et autres oiseaux ; s'approche souvent des basses-cours pour surprendre des poulets et des rats. Niche dans les sapins, pruches etc. ; pond 4 œufs d'un blanc rougeâtre ou jaunâtre, tachetés de brun rougeâtre.

2 Gen. AUTOUR. *Astur*, Lacép.

Bec court, courbé dès la base ; mandibule supérieure lobée, mais non dentée. Ailes courtes ; queue et jambes longues ; lère rémige plus courte que ses voisines. Taille allongée et assez grêle ; à vol très rapide. Notre faune en compte 3 espèces.

1. **L'Autour à tête noire.** *Astur atricapillus*, Bonap. *Falco*, Wils. *F. regalis*, Tadm. *Dædalion pictum*, Lesson.—Vulg. *L'autour commun* ; Angl. *Goshawk*.—Longueur 22-24 pouces ; ailes 14-15 ; queue 10½-11. Bec noir, d'un bleu léger à la base ; cire jaune-verdâtre ; sourcils bleu-jaunâtre ; iris rouge orange ; pieds jaunes. Dessus de la tête et du cou avec une bande au dessous des yeux, d'un noir plus ou moins cendré, le reste des parties supérieures d'un cendré bleuâtre ou ardoisé, chaque plume liserée de noir ou portant une ligne longitudinale de cette couleur au milieu ; bande blanche au dessus des yeux. Parties inférieures tachetées de blanc ou d'un brun cendré, avec de nombreuses lignes irrégulières de la même couleur. Pennes caudales brunes, en dessous presque blanches, avec 4 bandes obscures de brun-cendré, et terminées de blanc. (Mus. Univ. Lav.).

E. et C. Fait particulièrement la chasse aux tourtes et autres petits oiseaux. Niche dans les conifères, pins, pruches etc ; pond 4 œufs blancs teints de bleu verdâtre.

Sous-Genre ACCIPITRE, *Accipiter*, Brisson.

Les espèces qui se rangent dans ce sous-genre ne se distinguent des autours proprement dits (*Astur*) que par une taille plus grêle et plus petite.

2. **L'Autour de Cooper.** *Accipiter Cooperii*, Bonap. *Falco Cooperii* Bonap. *F. Stanleii*, Aud.—Angl. *Cooper's Hawk*.—Longueur 15-16 pouces ; ailes 9-10 ; queue 8-9. Bec d'un bleu de corne, iris rouge orange. Tête, noir mêlé de bleu sur l'occiput, le reste des parties supérieures brun-cendré foncé avec une ligne longitudinale noire sur chaque plume ; un collier roux obscur en arrière du cou ; gorge et couvertures inférieures de la queue blanches ; toutes les parties inférieures barrées transversalement de roux clair ou de blanc ; rémiges brun-cendré, avec bandes plus foncées et des taches blanches irrégulières sur le bord interne ; queue brun cendré, terminée de blanc, avec 4 larges bandes brun foncé.

E. et R. Se nourrit d'écureuils, de mulots, de canards et attaque même jusqu'aux lièvres; niche dans les conifères; pond 2 à 4 œufs d'un blanc bleuâtre sale souvent avec taches de brun.

3. L'Autour brun. *Accipiter fuscus*, Gmel. *A. Striatus*, Vieil. *Falco velox* et *Pennsylvanicus*, Wils. *Sparverius lineatus*, Vieill. *Nisus Malfini*, Lesson.—Vulg. *Buse brune*; Angl. *Sharp-Shinned Hawk*.—Longeur 12-14 pouces; ailes 7½-8; queue 6½-7 pouces. Bec d'un bleuâtre de corne foncé; cire et tarses jaunes; iris jaune-rougeâtre. Parties supérieures brun-foncé, chaque plume liserée de roux; occiput maculé de blanc; parties inférieures blanchâtres, avec macules brunes et lignes longitudinales noires interrompues; queue brune, avec 4 bandes plus foncées. Rémiges avec bandes plus foncées et tachetées de blanc sur le bord interne; secondaires et tertiaires avec de grandes taches blanches en partie cachées. (Mus. Univ. Lav.).

E. et C. Se nourrit de petits quadrupèdes, d'insectes et d'oiseaux; niche dans les conifères; pond 4 œufs d'un blanc bleuâtre tachés de chocolat brun, au gros bout.

3 Gen. BUSE. *Buteo*, Cuv.

Bec court, large à la base et courbé de ce point; bords de la mandibule supérieure lobés mais non dentés; ailes longues, 4e et 5e rémiges les plus longues; tarses moyens, robustes, avec écailles transversales devant et derrière; ongles forts.

Ce genre renferme 5 espèces dans notre faune.

1. Buse de Swainson. *Buteo Swainsoni*, Banap.—Angl. *Swainson's Hawk*.—Longueur 18 pouces; ailes 15 pouces. Bec brun; cire et tarses jaunes, ongles noirs. Parties supérieures brun mélangé de roux sur le derrière de la tête; 2e et 3e rémiges les plus longues; parties inférieures roussâtres avec une ligne noire sur chaque plume; cuisses blanchâtres, à bandes transversales roussâtres; queue brune, à bandes transversales noires, blanche en dessous avec bandes noires.

E. et R.

2. Buse du Canada. *Buteo insignatus*, Cassin—Angl. *Brown Hawk*, *Canada Buzzard*.—Nous n'avons pu trouver nulle part la description de cette espèce dont le musée de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, d'après Mr. Lemoine, possède un spécimen, tué près de cette ville en 1854. Ne serait-ce pas une variété de plumage de quelqu'autre de ses congénères?

3. Buse à queue rousse. *Buteo ferruginei caudatus*, Vieill. *B. fulvus*, *Americanus*, *borealis*, Vieill. *Falco borealis*, *Jamaicensis*, Gmel.

Accipiter ruficaudatus, Vieill.—Vulg. *Autour à queue rousse, mangeur de poule*; Angl. *Red-tailed Hawk*.—Longueur 20-22 pouces; ailes 14-16; queue 8-9. Parties supérieures d'un brun foncé, plus léger et bordé de fauve sur la tête et le cou. Parties inférieures blanc-jaunâtre avec lignes longitudinales brun-rougeâtre, plus nombreuses à la poitrine et formant une bande transversale irrégulière sur l'abdomen. Queue d'un beau roux, terminée de blanc avec une bande noire sub-terminale; le dessous plus clair, quelquefois parfaitement blanc.

E. et C. S'approche souvent des bâtiments de ferme pour chasser aux volatiles domestiques. Se construit un énorme nid dans les branches de quelque gros arbre; pond 3 œufs d'un blanc jaunâtre sale avec taches de brun-jaunâtre, souvent entremêlées d'autres taches plus brunes.

4. Buse d'hiver. *Buteo hiemalis*, DeKay. *B. lineatus*, Jard. *Falco lineatus, hiemalis*, Gmel. *F. buteoides*, Nuttall.—Vulg. *Buse à manteau roux*; Angl. *Red-shouldered Hawk, Winter Hawk*.—Longueur 19-21 pouces; ailes 12-14; queue 8-9 pouces. Parties supérieures brunes, mêlées de taches rousses sur la tête et de blanches sur les couvertures et le croupion; rémiges tachées de blanc au bord extérieur avec barres alternes de blanc et de brun clair au bord interne. Parties inférieures orange-clair, avec taches et barres transversales blanches particulièrement sur l'abdomen et les tectrices inférieures de la queue; queue brun-foncé, terminée de blanc, avec 5 autres bandes blanches.

E. et R. Cette espèce qui est sédentaire dans le Massachusetts ne se montre que rarement en Canada. Elle chasse d'ordinaire les oiseaux de basse-cour, les perdrix, les tourtes, les lapins, etc. Elle niche au sommet d'arbres peu élevés; pond 2 œufs d'un blanc sale, avec taches, points et lignes d'un brun plus ou moins foncé.

5. Buse de Pennsylvanie. *Buteo Pennsylvanicus*, Bonap. *Falco Penns. Wils. F. Wilsonii*, Bonap.—Angl. *Broad-winged Hawk*.—Longueur 16-17 pouces; ailes 10-11; queue $6\frac{1}{2}$ -7 pouces. Bec bleu, plus foncé à la base; cire et tour des yeux jaunes; iris brun-noisette; pieds jaune foncé; ongles bruns. Parties supérieures d'un brun roussâtre, plumes de l'occiput et du derrière du cou blanches à la base; gorge blanche avec une tache brune de chaque côté s'étendant jusqu'à la base de la mandibule inférieure; poitrine avec taches cordées et sagittées d'un roux ferrugineux cendré; tache de même couleur sur l'abdomen, les flancs et les cuisses, se rangeant souvent en bandes; rémiges brunes, largement liserées de blanc au bord interne; queue brune, terminée de blanc avec une large bande blanche sub-terminale et plusieurs autres plus étroites près de la base. (Mus. Univ. Lav.).

E. et C. Chasse les oiseaux et les petits quadrupèdes, écureuils, mulots, etc. Niche sur les grosses branches des pins, pruches &c. pond 4 œufs d'un blanc jaunâtre sale, avec taches brunes plus ou moins rapprochées.

Dans le spécimen du musée de l'Université les taches blanches sont triangulaires et sans ordre sur la poitrine, et se rangent en bandes sur l'abdomen et les cuisses ; la gorge est blanche avec lignes longitudinales brunes.

Sous-Genre ARCHIBUTEO, Brehm.

Ce qui distingue particulièrement ce sous-genre, c'est que les tarses sont emplumés jusqu'aux doigts par devant, tandis qu'ils sont couverts d'écailles en arrière ; ailes longues et larges ; ongles moyens.

6. Buse pattue. *Archibuteo Lagopus*, Gray. *A. alticeps*, Brehm. *Falco Lagopus*, Gmel. *F. plumipes*, Daudin, *F. pennatus*, Cuv.—Vulg. *Buse rougeâtre* ; Angl. *Rough-legged Hawk*.—Longueur 20-22 pouces ; ailes 15-16 ; queue 8-9. Bec noir ; cire et pieds jaunes ; iris brun-noisette. Tête blanc-jaunâtre avec raies longitudinales brunes teintées de rougeâtre ; dos brun foncé avec bandes transversales blanches peu apparentes ; primaires bordées extérieurement de cendré avec un large espace au bord interne à leur base d'un blanc d'argent ; parties inférieures blanches, avec lignes brunes sur la gorge et des taches rougeâtres sur la poitrine ; abdomen avec de nombreuses bandes transversales brunes ; queue avec une large bande noire sub-terminale et deux autres alternant avec des cendrées claires. (Mus. Univ. Laval).

A. et R. Commun à la Baie d'Hudson, à Terre-neuve, etc. ; se rend aussi quelquefois en Canada ; se nourrit de mulots et autres petits quadrupèdes ; pond 3 œufs d'un blanc bleuâtre sale avec points et taches de brun foncé. Cette buse préfère d'ordinaire les plaines et les endroits bas et marécageux aux montagnes.

Il paraît certain aujourd'hui que la Buse noire, *Archibuteo Sti. Ioannis*, Gray, *Falco Terrae-novæ* Gmel. *F. niger*, Wilson, le *Black Hawk* des Américains, n'est qu'une variété de plumage de la buse pattue, et ne saurait constituer une espèce différente.

4 Gen. BUSARD. *Circus*, Lacép.

Bec court, comprimé, courbé dès la base. Tête un peu grosse ; cou en partie entouré par un collier de plumes

courtes et roides comme dans les hiboux ; narines grandes ; ailes longues, aigües ; queue longue et large ; tarses longs et grêles, doigts moyens ; ongles grêles et faibles.

Les busards ne sont pas armés pour la guerre ; aussi n'osent-ils s'attaquer qu'à des proies faibles, telles que reptiles, mulots, petits oiseaux etc. Ce genre n'est représenté dans notre faune que par l'espèce suivante.

Busard des marais. *Circus uliginosus*, Vieill. *Falco Hudsonius*, Lin. *F. cyaneus*, Aud.—Angl. *Marsh Hawk*, *Harrier*, *Mouse-Hawk*.—Longueur 17-20 pouces ; ailes 14-15½ ; queue 10-11 pouces. Bec bleu foncé ; cire et jambes jaunes, la première teinte de vert ; iris brun-noisette. Parties supérieures avec la tête et la poitrine d'un bleuâtre cendré mêlé de fauve sur l'occiput ; couvertures de la queue blanches. Parties inférieures blanches avec de petites taches cordées de brun clair ; rémiges brun-foncé avec le bord externe cendré et le bord interne blanc ; queue cendrée avec bandes transversales de brun obscur ; bord interne des plumes d'un blanc sale. (Mus. Univ. Laval).

E. et C. Ce rapace se rencontre fréquemment en Canada, en été, dans le voisinage des marais où il fait la chasse aux reptiles. Il niche dans les gros arbres, chênes, pruches &c. ; pond 4 œufs d'un blanc sale lavé de bleu.

(A continuer).

BOTANIQUE.

LA VICTORIA ROYALE.

Victoria regia. Lindley.

Si l'ampleur des dimensions, l'éclat des couleurs, la suavité de l'odeur, peuvent dans le règne végétal, faire céder le gracieux de la forme et le moelleux de nuances multiples se mêlant sans se confondre, pour assurer la royauté, la Victoria est bien sans contredit la reine des fleurs ! la rose, le lis, la tulipe doivent lui céder la couronne. Les

capitules du dahlia, le pavot, la pivoine, etc., nous offrant une inflorescence de 4 à 5 pouces de diamètre, sont parfois qualifiés de monstrueux, eu égard à leurs dimensions. Mais que dire d'une fleur dont le bouton est plus gros que le poing, dont les pétales sont plus grands que la main et dont l'ensemble dépasse en dimensions les chapeaux de nos dames, ou plutôt ces espèces de gamelles dont elles s'affublent la tête et qu'elles s'obtiennent, avec si peu de raison, à qualifier du nom de chapeau ? d'une fleur, en un mot, plus grande qu'une grosse pomme de chou ?.....C'est bien là le gigantesque du genre ! Or, telle se montre la *Victoria* royale.

C'est à l'Amérique que la culture ornementale doit cette *reine des eaux*. Nous disons reine des eaux, par ce que la *Victoria* vit et ne peut réussir que dans l'eau. Cette magnifique plante croît spontanément dans l'Amazonie et l'Orénoque. Elle reçut d'abord de l'Allemand Pœppig le nom de *Euryale Amazonica*, mais le savant botaniste anglais Lindley, crut devoir la séparer du genre *Euryale* et créa en sa faveur le nouveau genre *Victoria*, en dédiant la plante à la souveraine actuelle de la Grande Bretagne.

La *Victoria* appartient à la famille des Nymphéacées, qui ne compte que 4 genres, savoir : Nymphéa, Nénuphar, *Victoria* et *Euryale*. Les deux premiers sont les seuls représentants de cette famille dans notre flore. Comme ses congénères, la *Victoria* est une plante herbacée, vivace, aquatique, ayant pour racine un rhizome charnu, noueux. Les feuilles sont radicales, alternes, longuement pétiolées, à limbe flottant sur l'eau. Les fleurs sont radicales, solitaires, longuement pédonculées. Avec l'*Euryale* elle se sépare des Nymphéas et des Nénuphars par des aiguillons qu'elle porte sur le pédoncule, le pétiole, le calice &c., tandis que les premières sont absolument glabres, et par l'adhérence du calice à l'ovaire ; et elle se distingue de l'*Euryale* par ses pétales plus longs que le limbe calicinal et son stigmate campanulé, tandis que cette dernière offre des dispositions toutes différentes.

Pour permettre au lecteur de se former une idée plus exacte de la structure de cette plante, nous figurons ici les différentes parties d'une fleur de Nymphéa, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance.

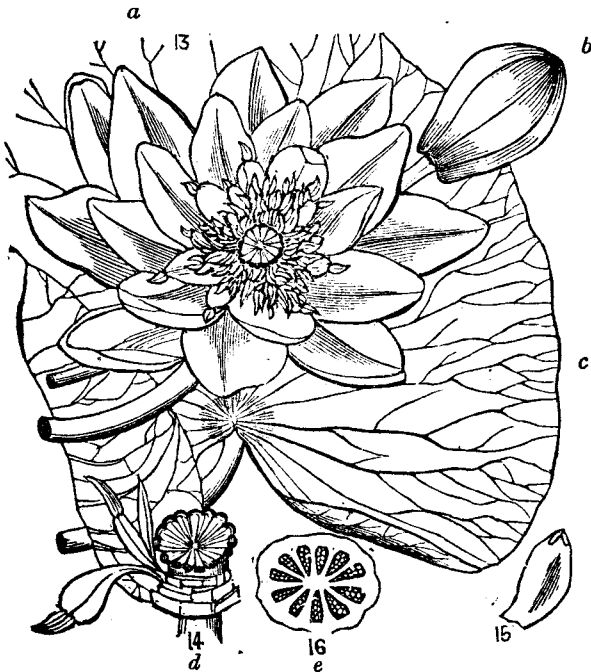


Fig. 24.

Il y a une vingtaine d'années environ que cette plante a été introduite dans la culture ornementale, et ce n'est qu'en 1845 qu'on a pu voir sa fleur, pour la 1re fois, en France, dans les magnifiques serres du Prado, à Marseille. En 1856, on a réussi à la faire fleurir dans un étang à l'air libre, à Palerme, en Sicile.

Comme dans la Nymphéa, les feuilles sont peltées et étalées sur la surface de l'eau, mais les bords en sont relevés de manière à en former une espèce de casserole; elles sont verdâtres en dessus et rouges en dessous, marquées de grosses nervures portant des aiguillons; elles mesurent de

4 à 6 pieds de diamètre. La fleur présente aussi de nombreux pétales d'abord blancs, puis roses, puis enfin rouges; les extérieurs qui dépassent le limbe calicinal sont étalés, tandis que ceux du centre sont courbés en dedans. Cette fleur, qui mesure souvent jusqu'à 11 et 12 pouces de diamètre, répand aussi une odeur des plus suaves; elle ne s'ouvre qu'au crépuscule pour se refermer au matin; c'est la nymphe pudique qui redoute le regard indiscret du soleil.

L'année dernière, la Victoria royale s'est développée au Jardin Botanique de Gand, en Belgique, avec un luxe de végétation qui surpasse toutes les expériences précédemment consignées, à son sujet. Voici comment Mr. Morren, le savant rédacteur de la *Revue horticole de Liège*, raconte le fait :

« Certaines feuilles de cette superbe plante ont acquis 2m. 75 (8 pieds et 5 pouces) de diamètre, et ont supporté un poids de 114 kil. (232 livres). Sept de ces énormes feuilles couvrent entièrement le bassin qui mesure cependant une cinquantaine de mètres carrés, on est obligé de couper les plus anciennes feuilles (quoique loin d'être arrivées à maturité) pour donner place aux jeunes, qui continuent à se développer du cœur de la plante. Quel dommage que le bassin n'ait pas 100 mètres de surface, afin de pouvoir admirer la reine des eaux dans toute sa magnificence. Tous les 4 à 5 jours apparaît une nouvelle fleur; celle-ci ne dure que deux jours—deux nuits plutôt—elle s'ouvre en blanc en répandant une très forte odeur de vanille le soir vers 5 à 6 h., se referme le lendemain matin, vers 8 à 9 h., se rouvre, en carmin cette fois-ci, le même jour vers le soir, pour se fermer le lendemain matin pour toujours. C'est ici le cas ou jamais de dire que les belles choses ne durent pas. Le plus intéressant est que cette végétation luxuriante est hors de toute proportion; celle-ci continue tant que dure la belle saison. En Octobre la plante diminue sensiblement, et, presque réduite à rien, elle meurt vers Décembre. Heureusement, vers cette époque, les graines qu'on a obtenues, par fécondation, ont achevé leur maturité sous l'eau; on les en

retire pour les semer en Janvier. Six semaines après elles lèvent. Leur enfance est excessivement critique, on en perd beaucoup, quelquefois toutes ; mais celles qui échappent prennent bientôt un développement excessivement rapide, attendu que la plante du Jardin Botanique de Gand, incontestablement la plus belle qui en ait été jamais cultivée, n'a que cinq mois d'existence.

“ Pendant que nous étions au jardin on a fait une nouvelle expérience pour connaître le poids qu'une feuille de Victoria pourrait supporter. Après l'avoir couverte de toile afin d'éviter les déchirures, on l'a chargée et on est arrivé à 226 kilos ; nous disons *deux cent vingt-six kilos* (461½ livres).

“ Du reste nous n'étions pas le seul témoin : il y avait M. Kickx, professeur à l'Université, et sa dame, M. Ch. Mestdagh, vice-consul du Shah de Perse, à Gand. La feuille étant déchargée, un des ouvriers du jardin, un fort gaillard pesant au moins 75 kil. (153 lbs.,) s'est assis sur la feuille : elle bougeait à peine et on y tiendrait facilement à deux. Voyez-vous d'ici deux hommes jouant leur partie sur une feuille et celle-ci descendant le fleuve au gré du courant. On ne l'aurait pas vu, qu'on dirait c'est un des contes des *Mille et une Nuits* ; mais le fait est exact, nous le répétons.”

Mais voici qui est encore plus extraordinaire ; la même plante a fleuri aussi l'année dernière au jardin botanique de Ghent, dans des proportions encore plus gigantesques. Quelques feuilles ont atteint jusqu'à 9 pieds de diamètre et l'une d'elle a pu porter jusqu'à 500 lbs.



Encouragement à l'étude des sciences naturelles.—

Un Mr. Jessups a fait un leg à l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie, en faveur des jeunes gens pauvres qui désireraient se livrer à l'étude des sciences naturelles. Les enfants de ce philanthrope paient chaque année à l'Académie, la somme de \$480, pour l'entretien d'un ou de plusieurs jeunes gens qui, désireux de consacrer leur temps à l'étude des sciences naturelles, peuvent donner des garanties de qualifications suffisantes pour de telles études.

ENTOMOLOGIE ÉLÉMENTAIRE

EN RAPPORT AVEC LA FAUNE DU CANADA.

(Continué de la page 144).

II. PIÈCES MOBILES DE LA TÊTE DES INSECTES.

1^o LES ANTENNES.

Tous les insectes, sans exception, sont munis à la face supérieure de la tête, un peu en avant des yeux, de deux membres articulés, mobiles, de forme extraordinairement variée, auxquels on donne le nom d'*Antennes*. fig. 25 *d*, et 26, *e*. Les articles des antennes sont placés bout à bout, les uns à la suite des autres, comme les phalanges des doigts; ils varient considérablement en nombre, depuis 2 jusqu'à 24 et même au delà, comme dans certaines Hyménoptères. Dans les Coléoptères, le nombre normal semble être de 11, fig. 25, quoique les exceptions à cet égard soient très nombreuses. Ainsi les Paussus n'en ont que 2, les Platypus 3, les Trichiosomes, les Sysiphes 8, les Saperdes, les Chrysomèles 12; les mâles des Priones 20 &c.; beaucoup d'Hyménoptères ont les articles des antennes très nombreux et si peu distincts, qu'il est presque impossible de les compter; certaines Blattes en ont jusqu'à 150.

La conformation des antennes dans un grand nombre d'insectes, comme les Scarabéides, les Diptères &c. permet de les diviser en 3 parties savoir: le *scape*, la *tige* et la *massue*, fig. 26 *sc*, *ti*, *ma*.

Le *scape* ou article basilaire de l'antenne, en est ordinairement le plus remarquable par sa forme, sa couleur ou autre particularité; il sert de caractère pour les distinctions génériques et spécifiques dans un grand nombre de cas; il égale quelquefois à lui seul, comme dans certaines Curculionites, tous les autres articles pris ensemble, par sa longueur.

La *tige* suit immédiatement le *scape*, et forme le reste de l'antenne, lorsqu'il n'y a pas de *massue*; et lorsque celle-ci existe, elle prend place entre elle et le *scape*. Les articles de la *tige* sont aussi très variables en nombre, suivant les espèces.

La massue, lorsqu'elle existe, s'ajoute à la suite de la tige pour terminer l'antenne. Elle est formée par un renflement subit ou graduel des articles terminaux. Elle est très variable suivant les espèces, quant au nombre et à la forme des articles. La massue se compose de trois articles chez les Paussus et les Platypus, de deux chez les Anthrenes, les Ditomes; de trois chez les Géotrupes, les Nitidules; de quatre chez les Sylphes, les Tétratomes; de cinq dans les Scaphidies; de six dans les Languries; de sept dans le Hanneton; de huit dans le *Diaperis boleti*; de neuf dans les *Ænas*; de dix dans les Céraptères, etc.

Si le nombre des articles, soit de l'antenne, ou seulement de la massue est de 2, 3 ou 4, on dit alors qu'elle est *bi*, *tri* ou *quadri*-articulée, ou bien l'on indique simplement qu'elle a un petit ou un grand nombre d'articles en disant qu'elle est *pauci* ou *multi-articulée*.

Quant à la forme qu'elles affectent et aux appendices qu'elles peuvent porter, les antennes sont dites :

Sétacées, si elles diminuent en grosseur de la base au sommet: Sauterelles, Ichneumons.

Sétiformes, si étant courtes et raides, elle se terminent par une pointe allongée: Libellules, Cigales.

Filiformes, si elles conservent le même diamètre dans toute leur longueur: Carabiques, fig. 25, *d*, fig. 27, 8.

Fusifformes, si elles sont renflées dans leur milieu en forme de fuseau: Zigène, Macrophiies.

Ensiformes, lorsqu'elles sont comprimées d'un côté, en lame d'épée: Truxales.

Moniliformes, quand elles sont composées d'articles globuleux, disposés comme les grains d'un chapelet: Ténébrion.

Imbriquées, lorsque les articles se recouvrent les uns les autres: Diaperis.

Feuilletées, lorsque les articles se dilatent en une lame mince, plus ou moins allongée: *Lumpyris pennata*.

Noneuses, quand elles portent quelques articles disproportionnément plus gros que ceux qui les avoisinent: Méloé.

Flabellées, lorsqu'un certain nombre d'articles sont munis intérieurement de rameaux flexibles et aplatis: *Tetralobus flabellicornis*.

Subulées, si elles se terminent par un article beaucoup plus grêle que le précédent: les Ephémères.

A aigrettes, lorsqu'elles se terminent par un article plus ou moins renflé et portant une soie latérale nue ou garnie de poils: Muscides.

Capitées, lorsque les articles se renflent subitement pour former la massue: Argynnis, Cimbex.

Brisées ou géniculées, lorsque la tige forme un angle droit avec le scape : Curculionites, Guêpes.

Enfin il est encore plusieurs formes qu'affectent les antennes en dehors de celles ci-dessus désignées, mais les mots pour les désigner rentrent dans les applications du langage ordinaire.

Les antennes sont rarement glabres ; le scape, la tige et la massue, ou tous les trois ensemble, sont le plus souvent garnis de poils plus ou moins serrés, tomenteux, soyeux &c., fig. 25, 26, 27.

Les antennes sont-elles les organes du toucher, de l'ouïe ou de l'odorat ? Quoiqu'il soit certain que les insectes possèdent ces différents sens, bien qu'on ne leur trouve ni oreilles ni nez, il n'est pas encore démontré d'une manière certaine duquel de ces sens les antennes se trouvent l'organe. La plupart des auteurs semblent croire aujourd'hui que ce serait plutôt de l'odorat que des autres sensations, quoiqu'on en soit encore à chercher des expériences décidément concluantes. Quant au tact, malgré leur peau cornée, il est reconnu aujourd'hui que les insectes en jouissent comme tous les autres animaux ; que les antennes, de même que les palpes et les tarsi jouissent plus particulièrement de cette faculté, la chose est évidente, puisque leur grande mobilité qui leur permet de se prêter à la forme des objets extérieurs, leur sensibilité plus grande par le ramollissement de la peau dans les articulations, et en général leur texture plus délicate, les rend plus aptes que toutes les autres parties du corps à ce genre de sensations.

2^o LA BOUCHE.

La *Bouche* (*os*) dans les insectes, comme dans les animaux vertébrés, est destinée à saisir et à préparer les aliments, avant de les livrer au canal digestif.

Si nous examinons attentivement la bouche des insectes, nous trouverons deux types généraux de conformation, en apparence très différents l'un de l'autre, et répondant à deux sortes de besoins. En considérant, par exemple la bouche d'un Carabe, d'une Libellule, d'une Sauterelle, nous voyons de suite, que les pièces qui la composent sont destinées à broyer, à diviser ou à mâcher les aliments ; tandis que dans la bouche d'une Guêpe, d'une Cigale, d'un Papillon, d'une Mouche, nous ne voyons que des instruments, formant une espèce de tube destiné à pomper une nourriture liquide. Sous le rapport de la bouche, les insectes peuvent donc se partager en deux séries : les *broyeurs* ou *dentés*, et les *suceurs* ou *édentés*. Une inspection superficielle semblerait interdire tout rapport entre des instruments si dissemblables quant à la forme et aux usages, cependant une étude plus attentive a permis de constater

que la bouche des seconds n'était qu'une modification de celle des premiers; que quelques parties seulement plus allongées, altérées ou soudées avaient suffi pour la faire varier dans son apparence.

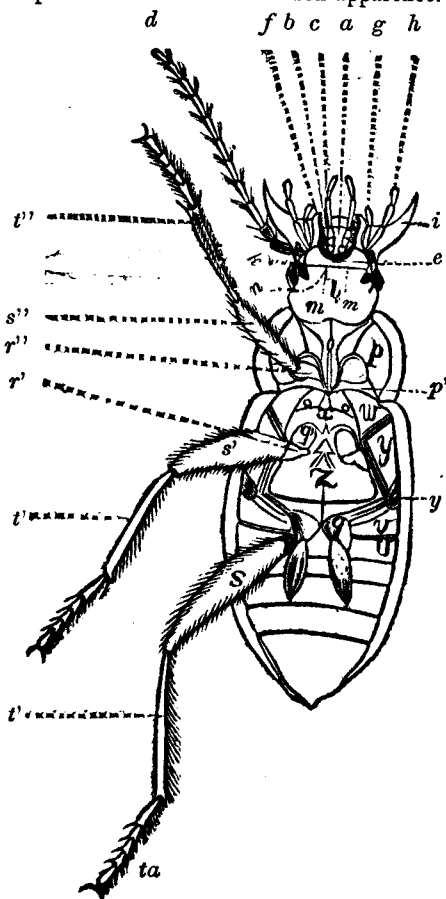


Fig. 25.

Dessous de l'*Harpalus caliginosus, grossi*, avec indication des différentes parties.

a, la languette.
b, les paraglosses.
c, les palpes labiaux.
d, les antennes,
e, le menton.
f, le lobe intérieur de la machoire.
g, le lobe extérieur de la machoire.
h, les palpes maxillaires.
i, les mandibules.
k, l'ouverture de la bouche.
l, la gorge ou pièce pré-basilaire.
m, m. les sutures de la bouche.
n, suture de la gorge.

o, le prosternum.
p, l'épimère du prothorax.
p', l'épisternum du prothorax.
q, q', q'', les hanches.
r, r', r'', les trochantins.
s, s', s'', les cuisses.
t, t', t'', les jambes. *ta*, les tarse.
v, v', v', les segments abdominaux.
w, l'épisternum du mésothorax.
x, le mésosternum.
y, l'épimère du métathorax,
y', l'épisternum du métathorax,
z, le métasternum.

La conformation de la bouche offre des caractères nombreux et très utiles pour la classification, dans les différents ordres; il importe donc d'en bien connaître les différentes parties. Nous examinerons d'abord la bouche des insectes broyeur, qui comprennent les Coléoptères, les Orthoptères et les Névroptères; puis nous passerons aux suceurs qui se partagent les 4 autres ordres.

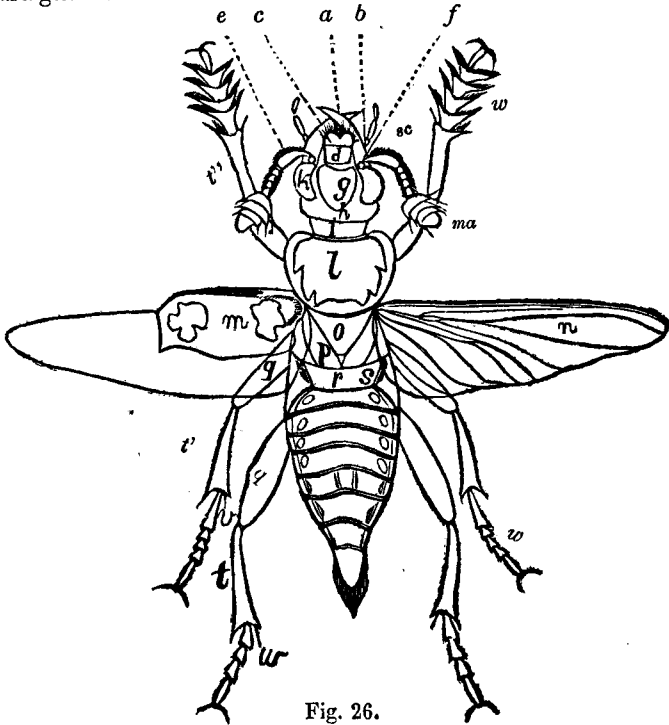


Fig. 26.

Les parties qui composent la bouche des broyeur se trouvent en allant de haut en bas.

Le Nécrophore d'Amérique, grossi, et vu en dessus, avec indication des différentes parties. L'élytre de droite a été enlevée, pour ne laisser voir que l'aile.

- a, les mandibules.
- b, les palpes maxillaires.
- c, le labre.
- d, l'épistome.
- e, les antennes.
- f, le front.
- g, le vertex.
- h, l'occiput.
- i, le cou.
- k, les yeux.
- l, le prothorax ou pronotum.
- m, l'élytre gauche.
- n, l'aile droite.

- o, l'écusson du mésothorax.
- p, surface dorsale du métathorax ou métanotum.
- q, les cuisses.
- r, r, r, les segments abdominaux.
- s, s, s, les stigmates.
- t, t', t'', les jambes.
- v, les épines tibiales.
- w, w, w, les tarse.
- sc, le scape de l'antenne.
- ti, la tige de l'antenne,
- ma, la massue de l'antenne,

La lèvre supérieure ou le labre, fig. 26, c.

Les mandibules, fig. 25, i, fig. 26, a.

Les machoires, fig. 25, f, g, fig. 27, 2.

La lèvre inférieure ou simplement la lèvre, fig. 25, a.

Nous traiterons successivement de chacune de ces parties.

§ LE LABRE.

Le *labre* fig. 26, c, est une pièce plate, rarement convexe, carrée, en parallélogramme ou triangulaire, soudée à la partie antérieure de l'épistome, fig. 26, d, et qui tient lieu de lèvre supérieure. Sa suture avec l'épistome lui permet un léger mouvement d'avant en arrière et *vice versa*. Il couvre ordinairement la base des mandibules, quelquefois cependant il se loge entre elles. Il est aussi des cas, où, confondu avec l'épistome, il disparaît complètement, comme dans les Lucanes. D'ordinaire il est de consistance très solide, cornée; cependant dans les insectes qui vivent du suc des fleurs ou de matières en décomposition, comme les Copris, les Cétones etc. il devient membraneux. Sa partie antérieure est entière, plus ou moins échancrée, bilobée, trilobée ou dentée &c. Chez les Cicindèles, celui de la femelle est souvent plus grand et autrement dentelé que celui du mâle.

La fonction du labre paraît être de retenir les aliments lorsque les mandibules et les machoires agissent sur ceux-ci.

§ LES MANDIBULES.

Immédiatement au dessous du labre se trouve deux paires de pièces se mouvant horizontalement. Les pièces de la paire supérieure portent le nom de *mandibules*, fig. 25, i.

Destinées à saisir les proies ou à triturer les aliments, elles sont diversement conformées. Si l'on en excepte les insectes qui se nourrissent du pollen des fleurs, comme les Cétones, les mandibules sont d'ordinaire très dures et plus ou moins recourbées en dedans, souvent munies de dents ou de dentelures; elles se croisent ordinairement l'une sur l'autre dans le repos. Chez les phytophages ou lignivores, comme les Buprestes, les Clytus &c. elles sont courtes, s'ajustent exactement l'une à l'autre à leur extrémité, et tellement fortes qu'elles peuvent broyer les bois les plus durs; fig. 27, 1, mandibule gauche d'une Cicindèle.

Les Curculionites qui percent les écorces des fruits pour y déposer leurs œufs, ont aussi des mandibules très fortes, quoique petites.

L'articulation des mandibules avec la tête ne leur permet pas ordinairement de pouvoir s'ouvrir considérablement. Chez les Cicindèles, fig. 27, 1, les Lucanes, où elles sont recourbées dès la base et ramifiées intérieurement, elles peuvent présenter une ouverture plus grande que la tête

de manière à pouvoir saisir le doigt d'un enfant, comme plus d'un en a déjà fait l'expérience.

§ LES MACHOIRES.

Les *machoires* fig. 25 *f*, viennent immédiatement au dessous des mandibules. Comme elles, elles sont toujours au nombre de deux, et se meuvent horizontalement; comme elles aussi, elles sont destinées à la mastication, probablement à opérer sur les aliments une trituration plus parfaite qui n'a été que commencée par l'action des mandibules. Leur forme est celle de palettes amincies et recourbées à leur extrémité; elles reposent immédiatement sur la lèvre, avec laquelle elles sont plus ou moins liées; elles ne peuvent d'ordinaire offrir une aussi grande ouverture que celle des mandibules.

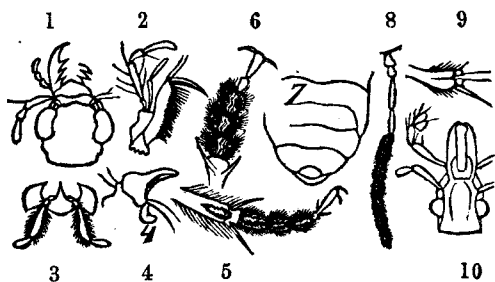


Fig. 27.

Les machoires sont composées de deux parties savoir : la *tige* et le *lobe terminal*. La tige qui forme la partie basilaire de la machoire, porte un membre articulé, ressemblant à une petite antenne (*antennulle*, suivant certains auteurs), qu'on appelle palpe maxillaire, fig. 27, 2, pour le distinguer de ceux à peu près semblables que porte la lèvre, et qu'on appelle palpes labiaux, fig. 25, c, et fig. 27, 3.

La partie terminale de la machoire est bien la plus importante; elle se divise ordinairement en 2 lobes, dont l'extérieur, dans les Cicindélides, fig. 27, 2, les Carabiques et les Dityscides, est composé de 2 articles, comme un palpe; dans les Cicindélides le lobe intérieur porte une dent mobile, ce qui distingue cette famille des Carabiques; dans les Hannetons, les Scarabées, le lobe terminal est simple.

FIG. 27.—1, une tête de Cicindèle; 2, machoire de Cicindèle avec son palpe maxillaire 3-articulé; 3, menton de Cicindèle avec les palpes labiaux; 4, hanche postérieure de la même avec son trochantin; 5, tarse antérieur d'une Cicindèle; 6, tarse antérieur d'un Omus mâle, avec les 3 articles basilaires dilatés; 7, abdomen de Cicindèle, mâle; 8, une antenne de Cicindèle; 9, extrémité d'une jambe antérieure de Carabe, face interne; 10, tête d'un Cychre, montrant son labre allongé.

La partie interne des mâchoires est tantôt glabre ou garnie de poils très ras, comme dans les Orthoptères, les Méloïthides &c. ; et tantôt munie de soies raides ou de brosses, comme dans les Coléoptères carnassiers : Calosomes, Cicindèles &c. fig. 27, 2, fig. 28, 1 et 3.

§ LA LÈVRE.

La *lèvre* fig. 25 *a*, est la pièce qui ferme la bouche en dessous, en opposition avec le labre. Si la lèvre et le labre remplacent à peu près les 2 lèvres des animaux supérieurs et sont destinées à peu près aux mêmes usages, ces organes ne peuvent cependant pas, comme elles, se fermer de manière à couvrir les instruments de la mastication. Le labre s'applique sur les mandibules et la lèvre sur les mâchoires, de manière cependant à laisser toujours les unes et les autres à découvert.

Le lèvre se compose de deux parties ; la languette et le menton.

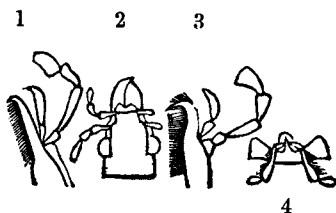


Fig. 28.

Le *menton* fig. 25, *e*, est une pièce cornée, de grandeur et de forme variable, qui s'articule postérieurement par une suture linéaire, avec la pièce prébasilaire. Le menton est souvent petit, en trapèze ou carré, mais souvent aussi d'une étendue assez considérable. Dans les Nécropores et les Prioniens, de même que dans la plupart des Orthoptères, le menton est de consistance membraneuse; quoique dans la plupart des autres cas sa dureté puisse égaler celle de la pièce prébasilaire. Sa partie antérieure est le plus souvent échancrée, et cette échancre est parfois si considérable, qu'elle enlève plus de la moitié de sa surface, comme dans les Carabiques et les autres familles voisines, fig. 26, 3, fig. 27, 4. Le fond de cette échancre est ordinairement muni d'une dent, et cette dent est souvent elle-même bifide. Dans les Scarabées et les familles de coléoptères à antennes en massue, le menton est terminé en pointe mousse, tellement allongée, qu'elle couvre presque entièrement la languette.

(*A continuer*).

CLASSIFICATION DES ZOOPHYTES INFUSOIRES.

A ANIMALCULES NON SYMÉTRIQUES OU ASYMÉTRIQUES.

I. *Animaux sans organes locomoteurs visibles.*

ORDRE 1er.

1ère Famille. VIBRIONIENS. Corps filiforme, contractile.

1er Genre. Bactérium.

2e Gen. Vibrion.

3e Gen. Spirillum.

II. *An. pourvus d'expansions variables.*

ORDRE 2e.

a Expansions visiblement contractiles, simples ou souvent ramifiées.

b 2e Fam. AMIBIENS. An. nus, rampants, de forme incessamment variable.

Gen. Amibe.

Proteus diffluens (Müller).

bb 3e Fam. RHIZOPODES. An. rampants, ou fixés, secrétant une coque ou un têt plus ou moins régulier, d'où sortent des expansions incessamment variables.

1er Gen. Arcelle (*Cyphidium*, Ehr.). 2e Gen. Diffugie.

3e Gen. Trinème. 4e Gen. Euglyphe. 5e Gen. Gromie.

6e Gen. Miliole (*Vertebraline*, Dorb.). 7e Gen. Cristellanie.

8e. Gen. Vorticiale.

aa Expanssions très lentement contractiles, toujours simples.

4e Fam. ACTINOPHRYENS. An. presque immobiles.

1er Gen. Actinophrys. 2e. Gen. Acinée.

III. *An. pourvus d'un ou plusieurs filaments flagelliformes servant d'organes locomoteurs. Sans bouche.*

ORDRE 3e.

a Sans aucun tégument.

5 Fam. MONADIENS. An. nagants ou fixés.

1er Gen. Monade. 2e Gen. Cyclide. 3e. Gen. Cercomonas. 4e

Gen. Amphimonas. 5e Gen. Trépomonas. 6e Gen. Chilomonas.

7e Gen. Héxamite. 8e Gen. Hétéromite. 9e Gen. Tri-

chomonas. 10e Gen. Uvelle (*Polytoma*, Ehr.). 11e Gen. An-

thophise (*Volvox vegetans*, Müller).

aa Pourvus d'un tégument.*b* Agrégés. Flottants ou fixés.

6e Fam. VOLVOCIENS. Téguments soudés en une masse commune, libre.

1er Gen. Volvox. 2e Gen. Pendorine (*Eudorina*, Ehr.).
3e Gen. Gonium (*Pectoraline*, Bory). 4e Gen. Uroglène (*Syncripta*, Ehr.).

7e Fam. DINOBYRIENS. Téguments soudés par un point, en un polypier rameux.

bb Isolés. Nageants.

1er Gen. Dinobryon (*Epipyxis*, Ehr.).

c 8e Fam. THÉCAMODIENS. Tégument non contractile.

1er Gen. Trachélonas. 2e Gen. Cryptomas (*Crytoglena* Ehr.). 3e Gen. Phæcus. 4e Gen. Cruménule (*Prorocentrum*, Ehr.). 5e Gen. Diselmis (*Chlamidomonas*, Ehr.). 6e Gen. Anisonème 7e Gen. Plocotia. 8e Gen. Oxyrrhis.

cc 9e Fam. EUGLÉNIENS. Tégument contractile.

1er Gen. Péranème. 2e Gen. Astasie. 3e Gen. Euglène (*Amblyophis*, Ehr.). 4e Gen. Zygoselmis. 5e Gen. Hétéronème. 6e Gen. Polyselmis.

ccc 10e Fam. PÉRIDIINIENS. Tégument non contractile, avec un sillon occupé par des cils vibratiles.

1er Gen. Peridinium (*Glenodinium*, Ehr.). 2e Gen. Ceratium.

IV *An. ciliés, sans tégument contractile. Nageant.*

ORDRE 4e.

a Nus.

b 11e Fam. ENCHÉLIENS. Sans bouche, cils épars sans ordre.

1er Gen. Acomie. 2e Gen. Gastrochoete. 3e Gen. Enchélyde-
4e Gen. Aliscum. 5e Gen. Uronème.

bb 12e Fam. TRICHODIENS. Bouche visible ou indiquée par une rangée de cils en écharpe ou en moustache. Point de cirrhes.

1er Gen. Trichode. 2e Gen. Trachelius. 3e Gen. Acinérie.
4e Gen. Pélécide. 5e Gen. Dilepte.

bbb 13e Fam. KÉRONIENS. Avec une bouche, une rangée de cils en écharpe et des cirrhes ou cils plus forts en forme de styles ou crochets.

1er Gen. Haltérie. 2e Gen. Oxytrique (*Uroleptus*, Ehr.).

3e Gen. Kérone (*Stylonychia*, Ehr.).

aa Cuirassées.

c 14e Fam. PLOES-CONIENS. Cuirasse diffuente ou décomposable comme le reste du corps.

1er Gen. Ploes-conies (*Discocephalus*, Ehr.). 2e Gen. Chlamidodon. 3e Gen. Diophrys. 4e Gen. Coccudine (*Aspidisca*, Ehr.). 5e Gen. Loxode.

cc 15e Fam. ERVILIENS. Cuirasse réelle, persistante. Un pédicule court.

1er Gen. Ervilie. 2e Gen. Trochilie.

V. An. ciliés, pourvus d'un tégument lâche, réticulé, contractile, ou chez lesquels la disposition sériale régulière des cils dénote la présence d'un tégument.

ORDRE 5e.

a Toujours libre.

b 16e Fam. LEUCOPHYRENS. Sans bouche.

1er Gen. Spathidie. 2e Gen. Leucophre. 3e Gen. Opaline.

bb 17e Fam. PARAMÉCIENS. Avec une bouche et une rangée de cils en moustache.

1er Gen. Lacrymaire. 2e Gen. Pleuronème. 3e Gen. Glaucoïne. 4e Gen. Kolpodz. 5e Gen. Paramécie. 6e Gen. Amphilepte. 7e Gen. Loxophylle. 8e Gen. Panophrys. 10e Gen. Nasule. 11e Gen. Holophre. 12e. Prorodon.

bbb 18e Fam. BURSARIENS. Avec une bouche et une rangée de cils en moustache.

1er Gen. Plagiotome. 2e Gen. Ophryoglène. 4e. Gen. Spirostome. 5e Gen. Kondylostome.

aa Fixés soit volontairement soit par leurs organes.

b 19e Fam. URÉOLARIENS. Fixés volontairement.

1er Gen. Stentor. 2e Gen. Uréolaire. 3e Gen. Ophrydie. 4e Gen. Urocentre.

bb 20e Fam. VORTICELLIENS. Fixés au moins temporairement par leurs organes ou par une partie de leur corps.

1e Gen. Scyphidie. 2e Gen. Epistylis ou genre Opercularia. 3e Gen. Vorticelle. 4e Gen. Vaginicole.

B ANIMALCULES SYMÉTRIQUES.

Plusieurs types sans rapports entre eux.

Genre Coleps. Gen Planariole. Gen. Choetonote (*Ichthydie*, Ehr.).

J. A. CREVIER, M. D.

Liste des Coléoptères pris à Portneuf, Québec,

(Continué de la page 118).

SCARABÉIDES.

- CANTHON, *Hoffm.*
lævis, Lec.
- ONTHOPHAGUS, *Latr.*
latebrosus, Sturm.
- APHODIUS, *Ill.*
fossor, Fabr.
fimetarius, Ill.
curtus, Hald.
granarius, Ill.
inquinatus, Fabr.
- GEOTRUPES, *Latr.*
egeriei, Germ.
opacus, Hald.
blackburnii, Fabr.
- TROX, *Fabr.*
porcatus, Say.
æqualis, Say.
- HOPLIA, *Ill.*
trifasciata, Say.
- DICHELONICA, *Kirby.*
linearis, Burm.
albicollis, Burm.
- SERICA, *McLeay.*
verpertina, Lec.
- DIPLLOTAXIS, *Kirby.*
tristis, Kirby.
- LACHNOSTERNA, *Hope.*
fusca, Lec.
- LIGYRUS, *Burm.*
relictus, Lec.
- APHONUS, *Lec.*
frater, Lec.
- CREMASTOCHILUS, *Kn.*
canaliculatus, Kirby.
harrisii, Kirby.
- OSMODERMA, *Lep.*
eremicola, Dej.
scabra, Dej.
- TRICHIUS, *Fabr.*
piger, Fabr.
affinis, Gory.
- BUPRESTIDES.
- CHALCOPHORA, *Sol.*
virginiensis, Lec.
- DICERCA, *Esch.*
divaricata, Lec.
lurida, Lec.
tenebrosa, Lec.
tuberculata, Fitch.
liturata, Lec.
- ANCYLOCHIRA, *Esch.*
sexplagiata, Lec.
fasciata, Dej.
lineata, Dej.
maculiventris, Lec.
rusticorum, Lec.
striata, Lec.
- MELANOPHILA, *Esch.*
longipes, Gory.
fulvoguttata, Lec.
- CHRYSOBOTHRIS, *Esch.*
femorata, Lec.
soror, Lec.
dentipes, Lec.

- AGRILUS, Sol.**
 otiosus, *Say.*
 bilineatus, *Say.*
 gravis, *Lec.*
 politus, *Say.*
ELATÉRIDES.
ADELOCERA, Latr.
 brevicornis, *Lec.*
CARDIOPHORUS, Esch.
 cardisce, *Lec.*
CRYPTOHYPNUS, Esch.
 abbreviatus, *Lec.*
 pulchellus, *Dej.*
ELATER, Linn.
 semicinctus, *Rand.*
 apicatus, *Say.*
 phœniopterus, *Lec.*
 nigricans, *Lec.*
 pedalis, *Cand.*
 sanguinipennis, *Say.*
 rubricus, *Say.*
 lacustris, *Lec.*
DRASTERIUS, Esch.
 dorsalis, *Lec.*
AGRIOTES, Esch.
 mancus, *Lec.*
 fucosus, *Lec.*
 stabilis, *Lec.*
DOLOPIUS, Esch.
 pauper, *Lec.*
BETARMON, kraatz.
 bigeminatus, *Lec.*
- MELANOTUS, Esch.**
 fissilis, *Lec.*
LIMONIUS, Esch.
 basilaris, *Lec.*
 ectypus, *Lec.*
CAMPYLUS, Fisch.
 denticornis, *Kirb.*
OESTODES, Lec.
 tenuicollis, *Lec.*
CORYMBITES, Latr.
 triundulatus, *Lec.*
 hieroglyphicus, *Lec.*
 æripennis, *Lec.*
 pulcher, *Lec.*
 atropurpureus, *Mels.*
 cylindriformis, *Germ.*
 kendalli, *Germ.*
 tarsalis, *Lec.*
 falsificus, *Lec.*
ASAPHES, Kirby.
 decoloratus, *Lec.*
 memnonius, *Lec.*
DASCYLLIDES.
EURYPOGON, Motsch.
 niger, *Motsch.*
CYPHON, Fabr.
 pallipes, *Lec.*
 fuscipes, *Kirby.*
 ruficollis, *Lec.*
SCIIRTES, Ill.
 tibialis, *Guér.*
 (*A continuer*)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE QUÉBEC.

Dans notre numéro de Mai de l'an dernier, nous faisons appel aux amis des lettres et des sciences de la Province, sur l'opportunité de fonder dans la capitale, une société uniquement dévouée à l'étude et au progrès des sciences naturelles, invitant particulièrement la presse à s'occuper de la question. Mais pour une raison ou pour une autre, notre appel demeura sans écho.

Nous crûmes devoir revenir à la charge dans notre numéro de Janvier dernier, en pressant spécialement les amis des sciences à venir de l'avant pour mettre le projet à exécution. Calculant nos succès sur nos désirs, nous voyions déjà les nouveaux membres se ranger par douzaines sous notre bannière. Mais quel fut le résultat de cette dernière invitation ? L'Université Laval offrait gratuitement l'usage de sa bibliothèque et de ses musées, mettait à notre disposition pour les réunions une de ses magnifiques salles avec ameublement complet ; heure du rendez-vous fut donc fixée à un certain nombre d'amis des sciences, qui se réunirent au nombre de plus de vingt. Et qu'est-il arrivé ? C'est qu'une fois là, nous nous sommes trouvé à peu près le seul à demander la formation d'une société d'Histoire Naturelle. On nous cria de tous côtés que les éléments manquaient pour la chose ; que les amateurs des études scientifiques étaient encore trop peu nombreux pour former une société qui ne s'occuperait que d'une seule des branches de la science ; qu'il valait bien mieux embrasser un champ plus vaste, afin qu'à portée de goûts différents et d'aptitudes diverses, on pût s'attacher un plus grand nombre d'adhérents.

En vain représentâmes-nous que la spécialisation du but d'une société était une garantie de sa viabilité ; que multiplier les objets en vue était par cela même diviser les moyens et par conséquent affaiblir et conduire à l'extinction, suivant l'aphorisme trop bien connu, Qui trop embrasse mal

étréint; que l'étude de l'Histoire Naturelle était par elle-même si attrayante, qu'elle devenait en bien peu de temps une passion pour tous ceux qui s'y livraient d'une manière sérieuse, et mettait par cela-même à l'abri du relâchement, etc., etc. Nos observations furent rejetées et on fonda une association s'intitulant: *Club scientifique, industriel et agronomique*. Comme on le voit, c'était un champ bien vaste qu'on voulait embrasser, car d'après l'énonciation seule de son nom, nous ne voyons pas qu'elle branche des connaissances humaines ne pourrait être rapportée au but de ce club.

Nous ne connaissons pas encore ce qu'à étreint jusqu'à ni ce jour, ce que pourra étreindre ce club par la suite, mais nous sommes certain qu'une société d'Histoire Naturelle, noyée dans cette association, n'aurait pu y prospérer. Toute société pour devenir prospère doit vivre de sa propre vie, en concentrant son action à la poursuite d'un but unique, afin que recevant le tribut de chacun de ses membres, la masse de ses investigations puisse se traduire en un courant qui se distingue par lui-même; mais si vous divisez le but, vous partagez le courant en autant de filets qui, divergeant en différents sens, iront se perdre en s'affaiblissant dans les champs voisins.

Aussi nous empressâmes-nous de faire connaître à nos lecteurs dans notre numéro de Février, que nos vues n'ayant pas été rencontrées par nos amis, notre projet était nécessairement ajourné, mais non abandonné. Nous continuâmes donc à mûrir davantage ce projet, tout en cherchant de nouveaux moyens de le mettre à exécution, et, comme nos lecteurs pourront le voir par les procédés qui suivent, le 26 Avril dernier la société a pu être constituée et organisée.

Nous n'avons d'abord appelé qu'un bien petit nombre d'amis des sciences à se joindre à nous, non pas que nous les jugions supérieurs aux autres par leur capacité ou leurs connaissances, mais nous craignions dans le grand nombre de voir se renouveler l'échec du mois de Janvier dernier, nous craignions qu'on ne vint une seconde fois taxer notre

entreprise de témérité et décourager ceux qui voudraient nous suivre.

Sans doute les éléments de la nouvelle Société sont peu nombreux et encore faibles sous le rapport des connaissances, nous avouons même qu'on peut avec une apparence de raison nous taxer de témérité ; mais c'est là une témérité qui, même dans l'insuccès, ne peut qu'honorer ceux qui se sentent la hardiesse de la tenter ; et nous ne craignons pas d'affirmer que tant qu'au courage, à la bonne disposition et aux aptitudes pour les études que la Société a en vue, ses membres fondateurs ne laissent rien à désirer de mieux.

Voilà un commencement bien faible et bien humble, c'est bien là le grain de sénevé mis en terre ; mais qui sait si ce grain ne viendra pas à produire plus tard un grand arbre ? un arbre qui se distinguera par sa puissance et ses dimensions, sur les branches duquel les oiseaux de la science viendront chercher lumière et protection ? Qui sait si le musée que nous commençons aujourd'hui par quelques douzaines d'insectes et 5 à 6 pièces de vertébrés, ne deviendra pas par la suite un des plus considérables de la Province ? Il ne faudrait pour obtenir ce résultat que l'appui et le concours des amis des sciences, et on sait qu'ils sont nombreux dans la Province de Québec ! Mais loin de nous la pensée de nous bercer d'idées orgueilleuses et peut-être chimériques, qui ne nous porteraient qu'à vouloir nous faire remarquer et à produire un faux éclat qui certainement ne pourrait tromper tout le monde ; oh ! notre but est tout autre. Ce que nous voulons c'est que malgré la faiblesse de notre commencement, on ne nous écrase pas sous le poids de cette indifférence dédaigneuse, qui peut dès le début faire avorter les entreprises les plus louables ; ce que nous voulons, c'est qu'on comprenne bien nos intentions, qui n'ont pas pour but de faire ressortir les quelques connaissances particulières que nous pourrions avoir dans les sciences naturelles, mais seulement de nous fournir un moyen de nous instruire mutuellement par la communication réciproque de nos observations ; ce que nous voulons c'est le concours de tous les amis des sciences pour nous aider à parvenir au but proposé. Nous appelons donc à se joindre

à nous, non pas seulement les savants ou ceux qui veulent le devenir, mais tous ceux qui déjà initiés à l'étude des sciences naturelles, voudraient pousser plus loin ces études ; tous ceux qui, habitués à réfléchir et à observer, seraient en moyens de nous communiquer des observations utiles sur les productions naturelles de notre pays ; tous ceux qui, n'ayant ni le temps, ni les moyens, ni même l'aptitude nécessaire pour se livrer à l'étude des sciences naturelles, de manière à pouvoir y cueillir des récoltes de gerbes nombreuses, s'estimeraient cependant heureux de pouvoir augmenter le cercle de leurs connaissances, en glanant ça et là quelques épis dans les communications et entretiens qui prendront place dans nos réunions ; tous ceux en un mot qui, amis du progrès et de l'éducation, seraient en état par leur fortune, leur position sociale, ou le genre de leurs occupations, de nous aider à marcher dans la voie que nous nous sommes tracée. Nous avons donc lieu d'espérer que nos rangs vont promptement se garnir d'adhérents nouveaux nombreux, et qu'ainsi puissamment aidés, Québec pourra posséder, avant qu'il soit très longtemps, un musée digne d'elle, et digne aussi de sa haute réputation littéraire qui l'a constituée depuis longtemps la capitale des lettres en Canada.

Nous recevrons avec reconnaissance tout don, en livres, spécimens, objets d'art, ou en argent, que les personnes généreuses se sentiraient inspirées de nous faire.

Le Bureau de la Société est temporairement fixé au No. 31, rue Desfossés, St. Roch.

Le 26 Avril 1870, certains amis des sciences ayant été invités à se réunir dans le but de jeter les bases d'une Société d'Histoire Naturelle, les MM. dont les noms suivent se rendirent à cette invitation : Mr. l'abbé Provancher, MM. J. B. Cloutier, F. X. Bélanger, J. B. Gilbert, Eugène L'Heureux et P. L'Heureux ; MM. le Dr. Meilleur, D. N. St. Cyr et J. E. Juneau firent présenter des excuses sur l'impossibilité où ils se trouvaient d'assister à l'assemblée,

déclarant en même temps qu'ils approuvaient d'avance tout ce qui s'y ferait, et donnant une chaleureuse approbation au projet.

Après délibération, l'assemblée adopta à l'unanimité les constitutions et règlements qui suivent, pour la gouverne de la Société, Mr. l'Abbé Provancher agissant comme président, et Mr. J. B. Cloutier comme secrétaire.

CONSTITUTIONS ET RÈGLEMENTS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE QUÉBEC.

I. NOM ET BUT DE LA SOCIÉTÉ.

1. La Société portera le nom de " Société d'Histoire Naturelle de Québec."

2. Le but de la Société sera de promouvoir et de favoriser l'étude de l'Histoire Naturelle, par les moyens, à sa disposition, les plus propres à la faire parvenir à ce but.

3. Toute personne se livrant spécialement à l'étude de l'Histoire Naturelle ou à quelque autre branche des sciences s'y rattachant plus ou moins étroitement, pourra devenir membre de la Société en se soumettant à ses constitutions et règlements.

II. DES MEMBRES ET DE LEUR ADMISSION.

4. La Société se composera de trois sortes de membres, savoir : les membres actifs, les membres correspondants et les membres honoraires.

5. Toute personne plus ou moins appliquée à l'étude de l'Histoire Naturelle, et résidant dans la Province de Québec, pourra devenir membre actif de la Société.

6. Les membres correspondants se recruteront parmi les personnes en dehors de la Province de Québec, dont les recherches et les études pourront servir la Société dans le but qu'elle poursuit.

7. Les membres honoraires seront choisis par les personnes éminentes par leurs connaissances ou leur situation, qui pourraient aider plus ou moins efficacement la Société dans le but qu'elle a en vue.

8. Tout candidat à l'admission dans la Société, soit comme membre ordinaire, membre correspondant ou membre honoraire, devra être proposé par au moins deux membres, à une assemblée régulière, et être ballotté à l'assemblée suivante ; son admission ne pouvant avoir lieu sans le vote affirmatif des trois quarts des membres présents.

9. Tout membre nouvellement élu sera notifié par le Secrétaire de son admission, et à défaut de payer sa contribution pour l'année alors courante dans l'espace d'un mois après telle notification, son élection sera considérée comme nulle et de nul effet.

10. Il ne sera fait aucune mention dans les livres de la Société de tout ballottage défavorable à l'admission d'un candidat comme membre de la dite Société.

III. CONTRIBUTIONS.

11. Tout membre ordinaire sera tenu de payer, entre les mains du trésorier, une contribution annuelle de \$1 dans le cours de Janvier, chaque année, pour l'année alors commencée.

12. Les membres correspondants et honoraires ne seront assujétis à aucune imposition.

IV. EXPULSIONS.

13. Tout membre, par avis donné par écrit au Secrétaire ou au Président, pourra, quand il le jugera à propos, cesser de faire partie de la Société.

14. Tout membre coupable de quelque acte diffamatoire ou de manque de soumission et de respect aux officiers de la Société, dans l'exercice de leurs fonctions, pourra, sur le vote des trois quarts des membres présents à une assemblée ordinaire, être expulsé de la Société ; pourvu que tel cas d'exclusion ait été proposé à l'assemblée générale précédente.

15. Tout membre qui n'aura pas payé sa contribution annuelle dans le cours de l'année sera averti par le Secrétaire d'avoir à le faire au plutôt, et s'il laisse écouler cette seconde année sans remplir ses obligations, son nom sera rayé de la

liste des membres de la Société, et le Secrétaire sera chargé de lui faire connaître ce qui aura eu lieu à son sujet.

V. OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ.

16. Les officiers de la Société seront un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier, lesquels avec deux autres membres élus par la Société, composeront le Bureau de Direction de la Société.

17. Il sera du devoir du Président de présider toutes les assemblées de la Société, d'y faire observer l'ordre et le décorum et de régulariser les débats.

18. Le Vice-Président sera revêtu des mêmes pouvoirs que le président en l'absence de celui-ci.

19. Il sera du devoir du Secrétaire de tenir et garder les minutes de toutes les délibérations de la Société, de dresser les procès-verbaux de ses assemblées, de notifier les membres nouvellement élus de leur admission, d'entretenir la correspondance, de conserver une liste de tous les membres de la Société avec le lieu de leur domicile, la date de leur élection, de leur résignation ou de leur mort, d'enregistrer les dons faits à la Société, etc., etc.

20. Le Trésorier sera chargé de tenir compte de toute somme à lui payée de même que de tout déboursé à lui ordonné par le Président et de rendre compte annuellement de sa gestion des affaires.

21. S'il devient nécessaire de former plus tard des comités pour se partager le travail de la Société, le Président nommera lui-même le Président de chaque comité, ce Président nommera un second membre, celui-ci un troisième et ainsi de suite jusqu'au nombre déterminé pour tel comité.

22. Le Bureau de Direction sera tenu de présenter à l'assemblée générale du mois de Janvier, chaque année, un rapport sur l'état des affaires de la Société pendant l'année écoulée.

23. La Société pourra, si elle le juge à propos, avoir un sceau commun.

VI ASSEMBLÉE.

24. Les assemblées ordinaires de la Société se tiendront mensuellement, au lieu et à l'heure déterminés par des

règlements qu'on pourra passer à cette fin de temps à autres.

25. Le Président sera tenu de convoquer une assemblée extraordinaire de la Société toutes les fois qu'il en sera requis, par écrit, par au moins trois membres, pourvu que dans telle requisition on fasse connaître le but pour lequel telle assemblée est demandée.

26. L'assemblée générale annuelle de la Société pour recevoir le rapport du Bureau de Direction et élire de nouveaux officiers en remplacement de ceux sortant de charge, se tiendra le 2e mardi de Janvier, chaque année.

27. Les officiers sortant de charge pourront être réélus.

28. Toute proposition dans le but de retrancher, d'amender ou de changer aucune des règles ci-dessus, devra être présentée par écrit dans une assemblée ordinaire, et ne pourra être adoptée que par le vote affirmatif d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée subséquente.

29. En cas de dissolution de la Société, une assemblée générale sera convoquée pour statuer sur la manière d'opérer telle dissolution, sans nuire aux intérêts de qui que ce soit.

30. Dans tous les points d'ordre qui ne seraient pas notés dans les constitutions ci-dessus établies, la Société se règlera sur les usages ordinaires des autres institutions similaires ou d'après des règlements qu'elle pourra passer de temps à autres.

L'assemblée procédant ensuite à l'élection de ses officiers, choisit unanimement les messieurs suivants pour former le bureau de direction pour l'année courante :

Président—M. l'abbé Provancher,

Vice-Président—M. le Dr. Meilleur,

Secrétaire—M. J. B. Gilbert,

Trésorier—M. J. B. Cloutier,

Directeurs—MM. F. X. Bélanger et Eug. L'Heureux.

Il fut ensuite résolu sur motion de M. Cloutier, secondé par M. Bélanger, que jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les assemblées de la Société se tiennent le premier lundi de chaque mois.

Assemblée du 2 Mai 1870.

Mr. l'Abbé Provancher, Président, au fauteuil.

7 membres sont présents.

Mr. Bélanger intéresse fort l'assemblée par des détails qu'il donne sur un petit ver blanc qu'il a trouvé par milliers dans les muscles d'un canard spatulé (*Spatula clypeata*, Boie) qu'on lui avait présenté pour être monté. Comme il n'y avait pas encore longtemps que ce canard avait été tué, il n'y a pas de doute qu'il portait ces parasites lorsqu'il vivait. Ces vers mesuraient entre $\frac{1}{2}$ ligne à 1 ligne de longueur; ils paraissaient appartenir à quelques genres voisins des trichines, bien qu'ils ne fussent pas enroulés, ni renfermés dans des enveloppes.

DONS OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par Mr. l'Abbé Provancher :

FLORE CANADIENNE.—*Par Mr. l'Abbé Provancher*

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE — *Par Mr. l'Abbé Provancher.*

Insectes: 200 coléoptères, 6 lépidoptères, 12 hémiptères
15 hyménoptères, tous nommés.

Par Mr. Eug. L'Heureux :

Une outarde mâle (*Bernicla Canadensis*, Boie), très-bien montée.

Par Mr. Juneau :

Différents échantillons de minerai de cuivre (de Leeds), du quartz aurifère de la Beauce, et 8 autres spécimens de minéralogie.

Par Mr. P. L'Heureux :

4 superbes agates et un magnifique fossile (insecte ou crustacé) considéré comme nouveau.

Par Mr. Bélanger :

GEOLOGY OF CANADA, 1863; un fort volume.

Puis l'assemblée s'ajourne au 1er lundi de Juin.

J. B. GILBERT, Secrétaire.

“ **Le Nouveau-Monde** ” et sa méthode.

Il nous fait vraiment plaisir d'avoir à constater le changement de disposition du *Nouveau-Monde* à l'égard du *Naturaliste*. L'année dernière, la feuille Montréalaise ne visait à rien moins qu'à nous faire passer pour matérialiste ; notre publication ne pouvait être lue qu'avec beaucoup de réserve ; et voilà que dans son numéro du 30 ultimo, elle pousse la bienveillance jusqu'à vouloir nous suggérer des moyens de nous acquérir de nouveaux abonnés. Sans doute que la recette que le *Nouveau-Monde* veut bien nous passer a été depuis longtemps expérimentée par lui, et que, grâce à son efficacité, sa cassette s'est promptement allourdie ? Mais, le dirons-nous ? du procédé donné par le *Nouveau-Monde*, nous n'acceptons que la bonne intention, car pour sa mise en pratique, nous l'abhorrons, nous la rejetons. En effet, en quoi se résume ce procédé ? Le voici : dissimulation, hypocrisie, manque de franchise. Le *Nouveau-Monde* veut que nous dissimulions les épines sous les roses. Merci du procédé ! gardez-le pour vous. Nous répudions les injures et voulons que les actes de la vie privée soient toujours à l'abri des attaques de la presse ; mais quand il s'agira d'apprécier un auteur ou un ouvrage, nous voulons que la VÉRITÉ prime avant tout. Pour nous, c'est le silence ou la vérité ; point de moyen terme entre ces deux extrêmes.

Vingt fois la *Minerve*, *Le Constitutionnel*, etc., ont accusé le *Nouveau-Monde* de mauvaise foi et d'hypocrisie, et nous sommes vraiment surpris qu'il vienne si directement leur donner raison ! Ce manque de respect pour la vérité serait-il tellement passé dans ses habitudes, que les contradictions qui en sont nécessairement les conséquences, se multiplieraient chez lui sans qu'il s'en aperçût ? Car dans le même numéro du 30 Avril, le *Nouveau-Monde* proclame que les *Eléments de Botanique* de Mr. Brunet se distinguent par un style facile et une grande clarté de méthode ; que ce livre remplit une lacune ; or, n'est-ce pas parler sciemment contre la vérité ? Et plus bas, dans le même numéro, notre publication “ offre un intérêt considérable ”, nous remplissons “ une tâche utile, ” et quelques lignes plus loin, nous ne con-

naïssons " que les épines," nous n'avons pas encore " découvert les roses ", nous rendons " la science déplaisante..... Heureux gens que les MM. du *Nouveau-Monde*, qui s'imaginent ne produire que des roses ! Aussi lisez donc cette feuille, quels parfums d'archipur catholicisme ! de christianisme hors lignes ! de charité sans limites !..... Vous sentez quelque chose qui réjouit, qui délecte, qu'il fait bon de goûter ! ça sent vraiment la rose !

Malgré nos nombreuses citations des *Eléments de Botanique* par Mr. l'abbé Brunet, pour justifier l'appréciation que nous en avons faite, la *Gazette des Compagnes*, dans son numéro du 5 du courant, proclame que c'est un ouvrage fort bien fait. La feuille de Ste. Anne qui affirmait dernièrement n'avoir trouvé aucun article du Troisième Canon qui l'obligeât à admirer ce que son Evêque trouvait admirable, n'en a pas plus trouvé, sans doute, pour l'engager à trouver défectueux ce que l'humble rédacteur du *Naturaliste* a jugé tel. Bien que nous eussions pu raisonnablement révoquer en doute la compétence de la *Gazette* à juger la question, nous l'aurions cependant laissée continuer en paix, sans nous en inquiéter, le chapitre des éloges démesurés qu'elle a commencé, l'automne dernier, à l'égard de l'auteur de l'ouvrage précité, si elle n'eût ajouté à notre adresse :

" Il y a quelques années, quelqu'un a publié, il est vrai, un certain *Traité de Botanique* ; mais la décence y est généralement si peu respectée qu'il n'est guère possible de le mettre aux mains des jeunes élèves."

Un certain confrère nous dit, une fois, en passant, qu'en parlant de la fécondation des plantes, nous ne nous étions pas servi d'expressions assez chastes, que les mots de fleur femelle et fleur mâle ne convenaient pas. Nous crûmes alors, comme nous le croyons encore, que ce farceur voulait badiner, et nous étions loin de croire qu'on pût jamais pousser la bêtise jusqu'au point de confier à l'écriture, et encore moins à l'impression, une pareille absurdité. Et dire que c'est la *Gazette des Compagnes* qui a poussé le pharisaïsme jusqu'à ce point ! Elle qui tant de fois a fait usage, et encore dans son numéro du 28 Avril, d'expressions si peu réservées !

Le cœur corrompu, avec son âme souillée et son imagination viciée, cherche, il est vrai, dans tous les objets qui l'environnent, des sujets à ses délectations ordurières ; mais il nous répugnerait de penser que l'écrivain de la *Gazette* fût tellement habitué aux sensations érotiques que des objets aussi simples, aussi innocents, aussi purs que les fleurs et leurs différentes parties, pussent réveiller chez lui les appétits charnels ; nous aimons mieux croire que, nous cherchant noise, il a voulu jouer l'hypocrite, et s'est probablement laissé mystifier par le farceur que nous avons mentionné plus haut.

☞ Réponses à divers correspondants renvoyées au prochain numéro, faute d'espace.

MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE DU MOIS D'AVRIL 1870.

TABLEAU DE LA TEMPÉRATURE.

Jours.	Lune.	Toronto.		Wolfville		S. Césaire		S. Jean NB		Montréal		3 Rivières		Québec.	
		Lat. 43° 39'	Lon. 64° 25'	Lat. 45° 08'	Lon. 64° 25'	Lat. 45° 15'	Lon. 73° 4'	Lat. 45° 16'	Lon. 66° 3'	Lat. 45° 31'	Lat. 46° 20'	environ.	Lat. 46° 49'	Lon. 71° 16'	
		Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.
1		48.8	38.0	50.3	35.0	57.5	28.6	55.0	27.0	52.3	33.0	59.0	28.0	42.8	24.5
2		53.0	38.4	50.1	36.7	72.3	29.0	44.0	28.0	61.0	32.0	52.0	32.0	15.6	28.5
3		48.8	34.8	35.0	32.2	52.5	30.9	33.0	29.0	50.1	30.7	42.0	30.0	36.5	30.2
4		44.0	30.8	38.0	35.0	42.5	30.2	36.0	31.0	35.0	27.2	38.0	28.0	38.3	27.5
5		40.0	33.0	42.2	36.7	48.4	34.1	39.0	34.0	36.1	31.4	38.0	32.0	37.6	31.0
6		47.4	35.8	44.0	36.0	51.3	32.4	43.0	33.0	41.6	34.1	43.0	33.0	40.3	30.0
7		54.8	35.0	48.4	37.0	53.2	33.0	41.0	35.0	42.1	34.2	36.0	32.0	37.4	29.2
8	☾	57.0	29.6	43.8	38.4	69.3	35.2	48.0	33.0	62.3	34.1	46.0	34.0	46.4	28.4
9		59.6	31.6	53.7	39.6	66.2	30.5	46.0	34.0	66.0	36.1	45.0	29.0	51.8	26.6
10		53.5	39.0	60.4	43.9	74.4	31.0	52.0	32.0	59.8	40.0	53.0	28.0	54.8	26.0
11		54.0	35.2	60.0	41.2	69.5	32.5	56.0	35.0	70.0	41.1	59.0	33.0	53.7	23.9
12		52.0	37.5	57.2	49.2	55.2	38.3	55.0	42.0	66.9	42.0	54.0	36.0	49.2	34.7
13		48.5	30.0	49.5	29.8	60.4	29.6	48.0	34.0	50.0	33.2	42.0	28.0	47.3	27.5
14		67.0	38.8	45.9	34.4	76.4	37.2	44.0	29.0	63.7	46.1	47.0	35.0	46.2	30.2
15	☉	50.0	45.0	35.0	25.0	60.2	39.5	42.0	24.0	46.7	36.4	39.0	33.0	39.2	25.8
16		53.0	39.0	41.0	28.9	58.3	39.0	46.0	23.0	44.0	41.0	43.0	30.0	39.5	25.6
17		48.0	36.8	50.0	36.8	71.2	40.3	45.0	31.0	63.9	39.7	55.0	35.0	54.5	31.2
18		58.2	38.5	53.7	42.5	80.1	46.0	64.0	39.0	58.0	40.7	55.0	37.0	45.5	31.5
19		52.2	43.2	43.6	39.8	65.2	43.2	40.0	37.0	45.0	42.2	46.0	40.0	36.0	33.8
20		45.0	37.8	44.7	39.2	67.3	39.3	42.0	38.0	48.2	39.7	44.0	36.0	37.2	32.9
21		47.4	39.0	49.7	41.2	64.2	34.2	50.0	38.0	48.0	37.4	52.0	34.0	45.5	33.4
22	☾	56.2	35.8	44.0	40.5	69.4	36.3	50.0	33.0	54.1	39.0	59.0	33.0	45.8	34.5
23		50.0	37.8	56.0	43.7	69.2	38.4	52.0	34.0	65.7	47.1	62.0	40.0	55.4	37.4
24		56.0	39.0	60.2	46.0	69.4	37.2	40.0	38.0	66.9	54.1	61.0	45.0	51.8	41.0
25		54.8	37.4	46.9	34.6	70.2	35.4	49.0	37.0	71.4	39.4	55.0	35.0	50.6	34.7
26		51.0	31.4	48.7	38.0	72.4	38.2	49.0	32.0	64.7	40.7	62.0	38.0	53.4	31.2
27		53.4	36.5	60.8	47.0	72.1	37.6	55.0	40.0	71.7	48.1	66.0	44.0	68.3	33.6
28		54.0	44.6	66.8	47.9	68.3	50.2	53.0	41.0	67.0	57.9	54.0	32.0	63.8	36.5
29		50.0	43.8	54.9	45.4	65.4	33.4	57.0	44.0	62.3	38.7	65.0	32.0	54.5	33.8
30	☉	57.8	32.0	55.6	42.3	69.0	32.2	55.0	36.0	66.2	40.2	53.0	33.0	51.8	31.0
31															
Moy.		44.6		44.0		49.5		40.1		41.8		43.0		38.9	
EX-TRÊME.	Max.	67.0		66.8		80.1		64.0		76.0		66.0		68.3	
	Min.	29.6		25.0		28.6		23.0		28.0		28.0		23.9	

Nos lieux d'observations, d'après les températures maxima, minima et moyenne, se rangent, pour le mois d'Avril, dans l'ordre suivant :

	Maxima.	Minima.	Moyenne.
St. Césaire	80.1	S. Jean	23.0
Montréal	76.0	Québec	23.9
Québec	68.3	Wolfville	25.0
Toronto	67.0	Trois-Rivières	28.0
Wolfville	66.8	Montréal	28.0
Trois-Rivières	66.0	S. Césaire	28.6
S. Jean	64.0	Toronto	29.6
		St. Césaire	49.5
		Toronto	44.6
		Wolfville	44.0
		Trois-Rivières	43.0
		Montréal	41.8
		S. Jean	40.1
		Québec	38.9

MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE DU MOIS D'AVRIL 1870.

TABLEAU DE L'ÉTAT DU CIEL.

La lettre b signifie beau temps ; v variable ou demi-couvert ; c couvert ; o orage avec tonnerre ; pl. pluie et n. neige.

Jours.	Toronto.			Wolfville.			S. Césaire.			St. Jean N.B.			Montréal.			Rivières.			Québec.		
	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.
1	v		n. e. b			b			n. e. b			n. e. b			l. e. b			n. o. b			n. e. b
2	v		n. e. b			alm			n. v			n. e. b			l. e. b			n. o. b			n. e. b
3	b		n. c	n.	n. e. b				n. e. c			n. e. b			l. e. b			n. o. b			n. e. b
4	v	n. 0.1	n. c		n. e. c		n.	n. e. c	n. 400	n. e. c	n. 0.30	n. e. c			n. e. c	n.	n. e. c	n. e. c			n. e. c
5	c	p. n.	n. c	p. 0.2	n. e. c		p. n.	n. e. c	1.030	n. e. c	n. 0.15	n. e. c			n. e. c			n. e. c			n. e. c
6	c		n. o. c	p. 0.3	n. e. v		p. n.	n. c	0.036	n. e. c		n. e. v			n. e. v	p. n.	n. e. c	p. n.			n. e. c
7	v		n. o. c		s. o. c		p. n.	n. c	0.230	s. v		n. e. v			n. e. c			n. c			n. e. c
8	b		o. v		s. o. v			n. o. v	0.013	n. o. b		o. v			o. v	n.	n. c	n.			n. e. c
9	b		e. b		o. b			o. v		s. o. b		o. b			o. b			s. o. b			s. o. b
10	c		e. b		o. b			o. v		s. o. b		o. b			o. b			s. o. b			s. o. b
11	c		n. o. b		o. b			o. v		s. v		o. b			o. b			n. b			s. o. b
12	b		n. o. c	p. 1.59	s. e. v		s.	o. v	0.400	s. e. v		n. b			n. b			n. v			s. o. b
13	c		e. c	pl.	n. b			n. o. v	2.270	n. v		o. v			n. v			n. v			s. o. b
14	c	p. 0.25	s. o. v		n. e. v		p. 0.01	s. o. b		s. c		o. v			o. v	p.	n. v	p.			s. e. c
15	c		e. v		n. e. v			n. e. b	0.002	n. e. c		n. e. v			n. e. v			n. e. b	pl.		n. e. c
16	c	.030	e. b		n. e. v			s. e. v		s. c		o. c			o. c			n. v			n. e. c
17	c	.720	e. v		s. e. v			s. e. b		s. o. v		s. o. b			s. o. b			n. e. b			s. o. b
18	c	.460	n. e. v		n. e. v			s. e. b		e. v		n. e. v			n. e. v			n. e. b			n. e. c
19	c	.120	e. c		p. 0.96	n. e. v		p. 0.18	s. e. c	n. e. c		n. e. c			n. e. c			n. e. c			n. e. c
20	c	.260	e. c		p. 0.61	e. c		p. 0.16	n. e. c	1.010		e. c			p. 0.85	n. e. c	pl.	n. e. c			n. e. c
21	c		e. c		pl.	e. v		p. 0.04	n. o. v	0.210		n. e. v			n. e. v			n. e. v			n. e. c
22	c		s. e. c		p. 0.24	n. e. v		s. o. c		n. e. v		s. c. v			s. c. v			s. o. c			n. e. c
23	v		s. e. c		n. o. v		p. 0.02	s. o. b		s. o. v		s. o. v			s. o. v			s. o. c			n. e. c
24	c	.450	n. e. v		s. b			s. o. c		s. o. c		s. o. c			s. o. v			s. b			s. o. b
25	b		n. c	p. 0.13	n. e. v			o. c		n. e. b		n. e. b			s. o. v			n. b			s. o. b
26	b		s. o. v		n. o. v			o. v		s. o. v		n. e. b			n. e. b			n. b			n. e. c
27	v	pl.	s. b		o. b			o. v		s. o. v		o. v			o. v			s. o. b			s. o. b
28	v		s. o. v	pl.	s. e. v		p. 0.22	s. o. c		s. v		o. v			o. v			s. o. v			s. o. b
29	b		s. e. v		o. b			n. o. v	0.120	n. o. b		o. b			o. v	pl.	s. o. v	pl.			s. o. b
30	b		s. o. v		s. o. b			o. b		s. v		o. b			o. v			n. o. b			n. c
31			s. o. v		s. o. b			o. b		s. v		o. v			o. v			s. o. b			s. o. b
pl. 2.14 n. 0.10 p. 4.00 n. 1 jr. p. 0.69 n. 0.1 p. 5.32 n. 4.00 p. 0.31 n. 0.45 p. 5 jrs. n. 3 jrs. p. 4 jrs. n. 2 j.																					

Bien que le temps couvert ait été fréquent en Avril, ce mois se distingue toutefois par une température exceptionnellement élevée ; aussi sommes-nous de plus de 15 jours en avant, pour le printemps sur l'année dernière.

Nous avons eu, à Québec, les 18 et 19, un vent de N. E. extraordinaire.

Notre correspondant de St. Jean N. B. a noté de fréquentes aurores boréales, notamment aux 1, 2, 15, 23, 24, 25, et 27^{em} jours de ce mois.